

Fonds Fiduciaire pour la Paix et la Sécurité au Mali

Chiffres clés - Décembre 2021

Pour plus d'informations - Unité Fonds Fiduciaire: sharopov@un.org



Le Fonds Fiduciaire des Nations Unies pour la Paix et la Sécurité au Mali a été créé à la demande du Conseil de sécurité (résolution 2085 (2012) du CS).

Depuis sa création, le Fonds Fiduciaire d'Appui à la Paix et à la Sécurité au Mali :

- apporte un soutien vital aux Forces de défense et de sécurité maliennes (MDSF),
- assiste le Gouvernement malien dans ses efforts pour assurer une paix durable et le retour de l'autorité de l'Etat et de l'ordre constitutionnel et
- soutient les interventions critiques contribuant aux efforts immédiats et à long terme de la communauté internationale pour résoudre la crise au Mali.

Il est soutenu par des **contributions volontaires** des donateurs suivants : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Suède, Turquie, Royaume-Uni et UN DOCO.

Depuis 2013 et à ce jour, le Fonds fiduciaire s'élève à plus de **118 millions** de dollars américains, dont plus de **102 millions** de dollars américains ont été alloués à quelque **329 projets** (234 achevés, 82 en cours et 13 planifiés).

APPUI AU PROCESSUS DE PAIX

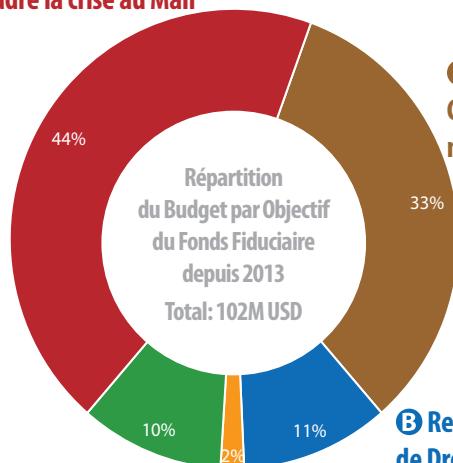
Le Fonds fiduciaire a apporté un soutien essentiel dans le cadre du processus de paix, permettant des négociations inclusives et la mise en œuvre effective des dispositions intérimaires prévues dans l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali dans les domaines de la **médiation**, de la **réconciliation**, de la **RSS/DDR**, de la **sécurité**, de la **restauration de l'Autorité de l'Etat** et **Etat de droit**.

DIVIDENDES DE LA PAIX

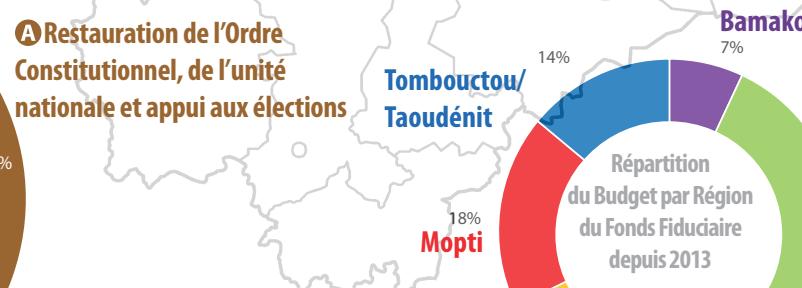
Le Fonds fiduciaire a permis des interventions répondant aux besoins urgents des populations du nord du Mali en termes de services sociaux de base. Ces améliorations dans la vie quotidienne des personnes visent à renforcer le soutien populaire au processus de paix, tout en répondant aux besoins urgents des communautés dans les domaines des **grandes infrastructures**, de l'**eau** et de l'**assainissement**, de l'**énergie** et de la **relance économique**.

Les projets du Fonds fiduciaire sont mis en œuvre par les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les institutions malien et les autorités locales, ainsi que par les composantes de la MINUSMA

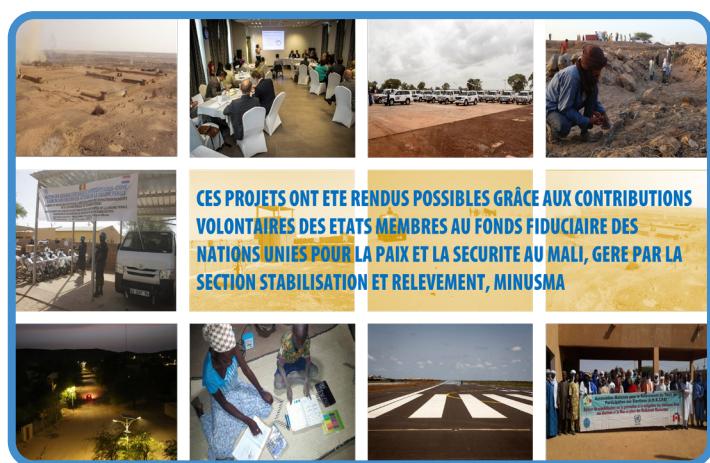
③ Efforts immédiats et à long-terme pour résoudre la crise au Mali



③ Retour de l'autorité de l'Etat, Etat de Droit et DDR-RSS



④ Équipement et appui logistique aux Forces de Défense et de Sécurité Maliennes (FSDM)



CES PROJETS ONT ETE RENDUS POSSIBLES GRÂCE AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DES ETATS MEMBRES AU FONDS FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI, GÉRÉ PAR LA SECTION STABILISATION ET RELÈVEMENT, MINUSMA



Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données les plus précises actuellement disponibles auprès du personnel du Fonds fiduciaire soutenant les projets et opérations en cours. Il peut être révisé ou mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles données ou des données plus complètes deviennent disponibles.